

Commission technique 04/05 du 14/01/13 à Digne

Présents : GHIRARDI C (CRT), MAUREL A.(CD 05), GIRARD G. (CD 04), BURLE JM (Gap-CD 05), THE-
RON L.(Gap), COMBETTES P.(Arbitre), CHAROIN JM, VIALATE G. (Digne), CODAN C. , HERITIER X.(La
Blanche), MEYER F.(Gap), IMBERT M.(Gueyras), LOMBERD C., LAUGIER G., ARNAUD L. et MONTA-
GNER S.(Sisteron), , ARNAUDY P. , THEVENARD JP (Gréoux), VILLAROGÉ C., ANEBIEN C. (O.P.V.),
NARVAEZ J. (Manosque), FAURE B. (Embrun).

Absents : les représentants de Pertuis et Briançon.

Accueil par JM Charroin qui regrette l'absence d'ordre du jour, présente la personne référente pour le se-
conder dans le traitement des dossiers « écoles de Rugby » : Gaëlle VIALATE. Il s'inquiète de l'élaboration des
calendriers pour la fin de saison et pose la question de l'intérêt de prévoir des tournois en Janvier pour les plus
jeunes.

Cédric Ghirardi lui répond en tous points et en particulier sur celui de la prise en compte des données climatiques
pour le choix des lieux. Sa réponse trouve écho auprès de plusieurs participants qui ne pensent pas envisageable
d'étendre le calendrier jusqu'en juin pour prévoir une trêve hivernale, pas toujours justifiée.

Au delà de sa réponse, le C.R.T. fait le point des **actions à venir** :

-Le projet « PACAC U15 » n'a pas abouti. Un premier tour était pourtant prévu le 16 Février. Pour éviter la sur-
charge d'activité qui avait été la cause d'accidents l'an dernier, il propose que les rassemblements préalables à la
sélection aient lieu le mercredi avec la participation des trois éducateurs de la catégorie concernée qui seront en
charge de la sélection. Il fera personnellement part de la liste par email. Des dates avancées et seront confirmées
par le même moyen. Le lieu pour le 16 Février est arrêté : STE TULLE. Pour les autres dates, il fait appel à candi-
dature auprès des clubs pour accueillir les rassemblements.

-Pour ce qui concerne les U14, il est également prévu des séances préparatoires le mercredi.

-Pour les C.P.S. U13, Francis Meyer propose la participation de Jean-Louis REY. Deux dates sont programmées :
le 2 Février et le 9 Mars. Cédric Ghirardi associera la formation des éducateurs à la première journée qui se dérou-
lera à STE TULLE. Pour l'organisation de la deuxième, il fait appel à candidature. Un seul terrain sera nécessaire
et il enverra les convocations par mail aux clubs concernés.

-Des recherches vont être lancées pour trouver un tournoi de remplacement à la CORSE en fin de saison. Diverses
voies sont envisagées.

Arbitrage : Patrick Combettes intervient à deux reprises :

-Une première fois pour faire le point sur la participation des jeunes arbitres lors de tournois. Il pense avoir évité
des incidents en intervenant personnellement lors des rencontres. Après plusieurs propos appréciant différemment
la mise en place d'un arbitrage par les jeunes, Jean-Marc BURLE précise qu'il ne faut pas perdre de vue qu'il s'a-
git d'un dispositif de formation à l'arbitrage et que l'appui d'un référent adulte est indispensable. Les problèmes
rencontrés ne devraient pas remettre en question ce processus qui ne peut qu'améliorer la relation à l'arbitre.

-La deuxième fois pour insister sur la nécessité d'information des arbitres désignés pour assurer la direction de
matches dont les données de temps ou de lieux ont été modifiées mais, également, sur celle de le faire auprès de
Jean MORANDI.

En questions diverses Gaëtan Girard informe du début de la campagne du CNDS 2013. André Maurel reproche un
certain dysfonctionnement de la communication au sein du Comité de Provence. Michel Imbert pense que l'aug-
mentation des effectif rendrait plus judicieux de prévoir des rencontre à 4 plutôt qu'à 3. Cédric Ghirardi invite les
clubs à venir assister aux entraînements de l'équipe de France des U17, en stage dans les Alpes du 18 au 21 Fé-
vrier. Un planning précis sera élaboré pour cette opération.

La prochaine réunion de la commission technique est prévue à MANOSQUE le 4 Février.

La séance est levée à 21h00.

Le secrétaire de séance : Jean-Marc BURLE

Il s'agit d'un condensé du texte intégralement accessible sur le cahier de délibération du Comité Départemental
des Hautes Alpes. Il peut être envisagé de faire développer un point abordé précédemment en préambule du
compte-rendu de la séance suivante.